



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-132653>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-132653**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Sorbonne Université

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur ESQUISSE pour des travaux de réhabilitation partielle et construction d'une extension du bâtiment situé au 91 boulevard de l'hôpital 75013 PARIS - Phase candidature

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre relatif aux travaux de réhabilitation partielle et construction d'une extension du bâtiment situé au 91 boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS. Le présent concours est organisé en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la commande publique. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur ESQUISSE, lancé conformément à l'article L. 2125-1 2° du Code de la commande publique et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-25 du même Code. Les modalités de fonctionnement du concours sont portées au Règlement du Concours (RC). Le concours est organisé en deux phases : - Phase 1 - « phase candidature »: les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation. Le jury examine les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci en tenant compte des critères de sélection mentionnés dans le présent document (article 9.2). L'acheteur fixe la liste des 5 candidats admis à concourir. Les 5 candidats sélectionnés le sont à titre provisoire en attendant qu'ils produisent les documents demandés par l'acheteur dans les délais impartis en phase candidature. Les autres candidatures sont éliminées. - Phase 2 - « phase projet » : A l'issue de la phase candidature, les 5 candidats retenus sont invités, par le biais d'une invitation transmise sur le profil acheteur PLACE, à remettre un dossier de projet anonyme (les documents remis seront libres de tout signe distinctifs propres au candidat), dont le niveau de conception correspond à une ESQUISSE. Le jury examine les dossiers, présentés de manière anonyme, sur la base des critères d'évaluation définis dans l'avis de concours et précisés à l'article 15.2 ci-après, puis établit un classement des projets. Après la levée de

l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants. L'acheteur choisit le lauréat du concours au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. A l'issue du concours, conformément aux articles R.2122-6 et R. 2172-2 du Code de la commande publique, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le lauréat, après le dépôt de l'offre, les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'oeuvre décrit dans le règlement du concours.

Identifiant de la procédure : b1e678e1-1868-4d50-a7dc-ab0db238e809

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71220000 Services de création architecturale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : PITIE-SALPETRIERE Faculté de santé 91 boulevard de l'Hôpital

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Attention : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus les réponses aux éventuelles questions (techniques et administratives) ne seront pas assurées pendant cette période.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Païement d'impôts et taxes : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur ESQUISSE pour des travaux de réhabilitation partielle et construction d'une extension du bâtiment situé au 91 boulevard de l'hôpital - 75013 PARIS - Phase Candidature

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre relatif aux travaux de réhabilitation partielle et construction d'une extension du bâtiment situé au 91 boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS. Le présent concours est organisé en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la commande publique. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur ESQUISSE, lancé conformément à l'article L. 2125-1 2° du Code de la commande publique et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-25 du même Code. Les modalités de fonctionnement du concours sont portées aux Règlement du Concours (RC).

Identifiant interne : SU_2025_MOE_CRPITIE_NB

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Confer article 5.4 du règlement du concours.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Confer article 5.5 du règlement du concours.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 - Pertinence et motivation de l'équipe : appréciées au regard des informations fournies dans la note de présentation et de leur adéquation au contexte spécifique du projet

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 - Capacités professionnelles : appréciées au regard des compétences, des moyens techniques et humains, telles que renseignées dans la fiche candidat ainsi que dans le document de présentation des 3 références spécifiques et évaluée selon la qualité architecturale et technique des réalisations présentées, ainsi que leur équivalence avec le projet en termes de nature et/ou de complexité.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 - Expérience et capacité technique du candidat au vu de la qualité des références présentées, en rapport avec l'objet du présent marché, telles que renseignées dans la fiche candidat ainsi que dans le document de présentation des 3 références spécifiques et évaluée selon la qualité architecturale et technique des réalisations présentées, ainsi que leur équivalence avec le projet en termes de nature et/ou de complexité.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2580125&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Membres du jury : le jury est composé de 8 membres, à voix délibérative, dirigé par un(e) Président(e): 3 membres au titre des représentants de l'acheteur et de la maîtrise d'ouvrage, 2 membres extérieurs invités et 3 membres experts au titre des personnes possédant la qualification exigée des candidats ou une qualification équivalente et 4 membres à voix consultative.

Prix

Valeur de la prime : 90,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 75006

Informations complémentaires : Cette indemnité couvre la réalisation des éléments du rendu du projet décrits dans le règlement du concours (phase candidature) ainsi que dans le RC (phase projet). Cette prime pourra être diminuée en partie ou non versée à un candidat, sur décision du jury conformément aux dispositions de l'article 15.4 du règlement du concours. La prime sera versée selon les modalités indiquées à l'article 16 du règlement de concours. Le montant de la prime sera déduit de la rémunération du lauréat du concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/01/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Paris - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris - Direction des affaires juridiques

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Sorbonne Université

Organisation qui traite les offres : Sorbonne Université

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Sorbonne Université

Numéro d'enregistrement : 13002338500011

Adresse postale : 21 rue de l'école de médecine

Ville : Paris cedex 05

Code postal : 75252

Pays : France

Adresse électronique : nathalie.bunel@sorbonne-universite.fr

Téléphone : +33 1 44 27 39 77

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Greffe du tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Télécopieur : +33 144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CCIRA de Paris - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris - Direction des affaires juridiques

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Ville : Paris cedex 15

Code postal : 75911

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 01 82 52 42 72

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0988d10b-4ec7-4bb2-9666-f6b63f2b4cd3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 25/11/2024 à 10:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2024